



## **Quarante-huitième Session de la Commission Population et Développement**

### **Déclaration**

de

**Son Excellence Madame Marianne BIBALOU  
Ambassadeur, Chargé d'Affaires a.i.  
de la République Gabonaise auprès des Nations Unies**

au débat général consacré à :

**« Réaliser l'avenir que nous voulons : prendre en compte les  
questions de population dans le développement durable, y  
compris dans le programme de développement pour l'après  
2015 ».**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

New York, le 13 – 17 Avril 2015

Vérifier au prononcé

**Madame la Présidente,**

Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette

[REDACTED]

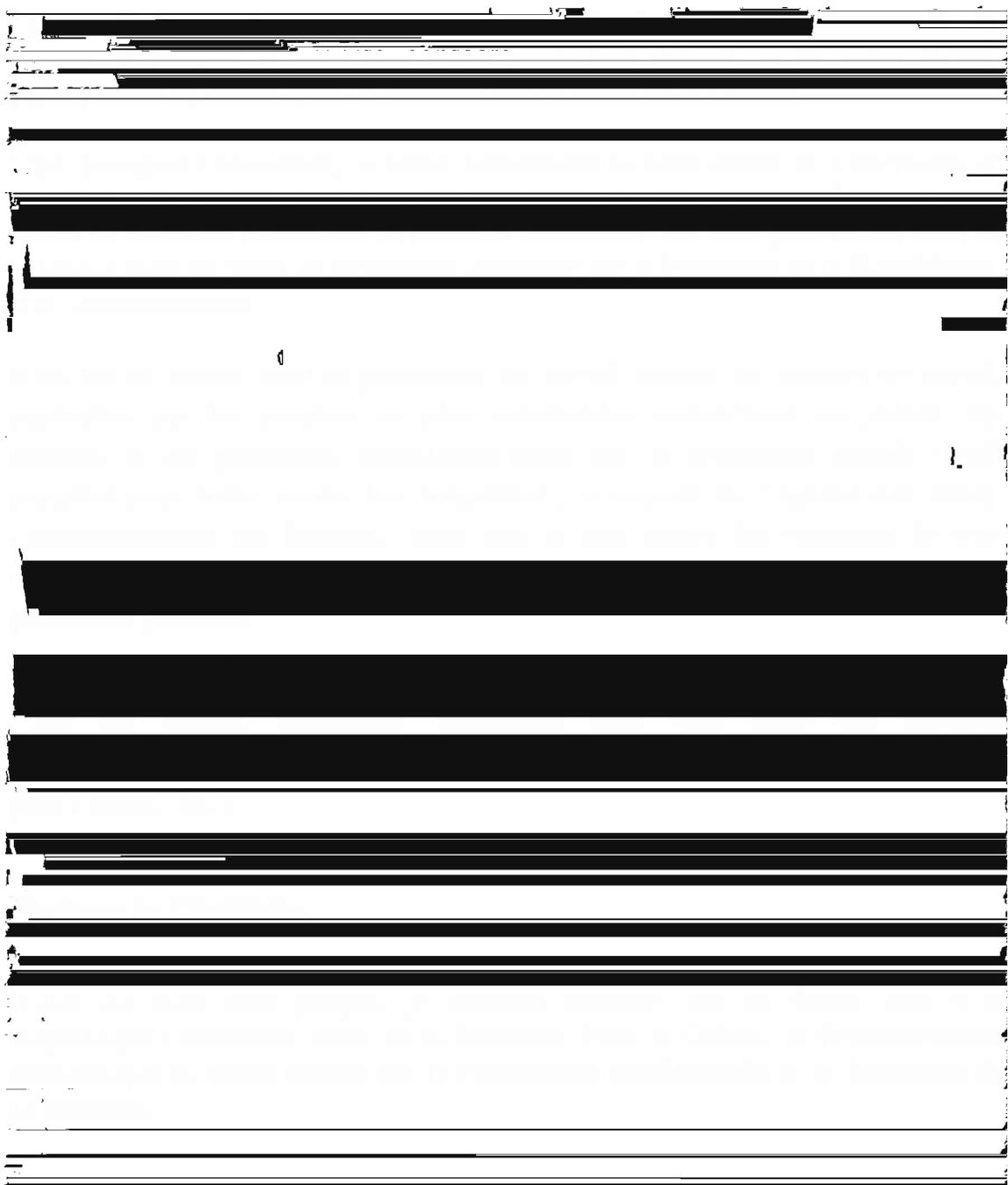
session. Mes félicitations vont également aux membres du Bureau. Soyez assurés du soutien et de la coopération de ma délégation dans le bon déroulement de nos travaux.

Le Gabon s'associe aux déclarations faites par l'Afrique du Sud au nom du

[REDACTED]

Il importe donc pour la communauté internationale dans l'élaboration du programme de développement pour l'après 2015 de garantir que les mesures

prises pour améliorer la qualité de vie de la génération actuelle soient ambitieuses, vastes et inclusives tout en veillant à ce que la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins demeure intacte.



citoyen et garantit à tous, une égale protection devant la loi ainsi qu'une participation équitable dans la conduite des affaires de la Nation.

C'est pourquoi l'éducation, la santé, notamment la lutte contre le VIH/SIDA, le

En tant que pays sous-peuplé, le Gabon ne perd pas de vue que la population  
des jeunes (1 milliard) au niveau mondial. Selon les chiffres communiqués

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]